



L'organisation, les partenaires et le soutien apporté



Notre soutien

- Un accompagnement personnalisé pendant 2 ans :
 - aide à la formalisation du projet,
 - aide à la structuration et validation du projet,
 - aide à la rédaction du plan d'affaires,
 - aide au montage des dossiers (JEI, CIR, BPI, i-Lab, etc.),
 - aide et soutien à la levée de fonds,
 - coordination de la stratégie de valorisation,
 - mise en relation avec les partenaires clés de l'innovation (organismes de recherche, OTT, SATT, prestataires, pépinières, pôles de compétitivité, investisseurs, etc.)
- Un financement au risque pendant 2 ans pour :
 - études de faisabilité technique,
 - études de marché,
 - prestations juridiques et comptables,
 - déplacements commerciaux à l'étranger,
 - supports et outils de communication,
 - études réglementaires,
 - etc.
- Un pool d'experts à disposition sur les domaines :
 - juridique (contrat, PI, etc.),
 - financier et comptable,
 - développement commercial,
 - etc.
- Des formations adaptées aux besoins :
 - formation à la création durant l'incubation
 - formations personnalisées au cas par cas
 - demi-journées d'information ou atelier thématiques
 - etc.
- Promotion et manifestations :
 - organisation d'événements,
 - relations presse,
 - club de créateurs,
 - lettre d'information,
 - etc.
- Un soutien logistique :
 - des salles de réunion équipées,
 - des bureaux de passage équipés,
 - du matériel de conférence,
 - etc.



Incubateur inter-universitaire Impulse
Maison du Développement Industriel
Technopôle de Château-Gombert
13013 Marseille

Tél. : +33 (0)4 91 10 01 45

Web : www.incubateur-impulse.com
Courriel : contact@incubateur-impulse.com

La présidence, le bureau et l'équipe opérationnelle



Eric BERTON est professeur des universités en biomécanique au sein d'Aix-Marseille Université, ancien Doyen de la faculté des Sciences du Sport d'AMU et ancien Directeur de l'Institut des Sciences du Mouvement (ISM), Unité Mixte de Recherche associant Aix-Marseille Université et le CNRS. Spécialiste reconnu dans les domaines des sciences du mouvement, de la biomécanique et de l'ingénierie du Sport, il a été également vice-président d'Aix-Marseille Université en charge de l'Innovation & Valorisation. L'ensemble de ses travaux a été reconnu par de nombreuses distinctions scientifiques dont la médaille de bronze du CNRS, il est actuellement Président d'Aix-Marseille Université.

L'équipe opérationnelle de l'incubateur est pluridisciplinaire et est composée de docteurs et d'ingénieurs, à double compétence, accompagnant les projets incubés sur différentes thématiques scientifiques à tous stades de maturité.

Le bureau

- **Eric BERTON**, Président
Aix-Marseille Université
- **José SAMPOL**, Trésorier
Aix-Marseille Université
- **Florence CHARLES**,
Secrétaire générale
Avignon Université



Le conseil d'administration et l'assemblée générale



L'Incubateur est administré par un conseil d'administration et une assemblée générale composés des membres fondateurs et associés, qui sont représentés par les Présidents d'Universités (les membres fondateurs) ainsi que des représentants du CEA, du CNRS, de l'IRD, de l'INSERM, de l'INRAE, de l'AP-HM, de l'Ecole Centrale Méditerranée, de l'Ecole des Mines de St Etienne et de l'ENSA (les membres associés). Un commissaire du Gouvernement, représenté par le Délégué Régional Académique à la Recherche et à l'Innovation, s'associe à ces deux instances exécutives, conformément aux obligations de l'Incubateur envers l'Etat.

Le comité de pilotage et les partenaires financiers



Le comité de pilotage, conformément aux accords entre l'Etat et l'Incubateur, assure le suivi du programme, veille à son bon déroulement (en particulier la réalisation de l'objectif recherché) et formule des recommandations annuelles sur les activités en cours et sur les perspectives à venir. Il peut être consulté par l'Etat sur tout point du programme. Sa composition prévue dès la création de l'association a été approuvée par le Préfet.

L'incubateur IMPULSE est soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, l'Union Européenne et les collectivités territoriales, qui sont membres du comité de pilotage. Premier incubateur à avoir obtenu le soutien de l'INPI mais également à avoir pu être certifié dans le cadre d'une accréditation ISO 9001 en 2009, il propose aux créateurs d'entreprises innovantes des services privilégiés et un financement dédié par le biais d'une convention spécifique. Le soutien actif et permanent de ses partenaires permet à l'incubateur d'accompagner ainsi que de financer près d'une quarantaine de projets de création par an sur le territoire.

L'incubateur IMPULSE est également l'un des membres actifs du consortium French Tech Seed Provence Corse, en qualité « d'apporteur d'affaires » depuis sa labellisation en janvier 2019 par Bpifrance. Ce consortium a pour objectif de soutenir l'émergence de start-ups deeptech en Provence. L'incubateur est enfin membre fondateur du P.U.I. Provence mais également partenaire du Marseille Immunology Biocluster (MIB).